ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

HLM

Question écrite n° 32519

Texte de la question

M. Denis Jacquat appelle l'attention de M. le secrétaire d'Etat au logement sur les prochaines élections de représentants des locataires au sein des organismes HLM. En effet, les taux élevés d'abstention observés lors de ces élections nécessitent que soient prises des mesures visant à sensibiliser les locataires à l'importance de l'événement. Ainsi serait-il intéressant de mettre en place une campagne de publicité dotée de moyens financiers adéquats. Il le remercie de bien vouloir lui faire connaître ses intentions en la matière.

Texte de la réponse

L'honorable parlementaire appelle l'attention sur la mise en place d'une information publique et de moyens financiers propres à renforcer l'intérêt des habitants pour les élections des locataires aux conseils d'administration des organismes d'habitations à loyer modéré, prévues aux mois de novembre et décembre prochains. Le secrétaire d'Etat au logement a entamé, avec les principales associations de locataires représentées au plan national et l'Union des fédérations des organismes HLM, une concertation portant sur diverses questions soulevées par ces élections. Sont étudiées, d'une part, les adaptations réglementaires proposées notamment par les associations de locataires, d'autre part, la diversité des moyens susceptibles d'améliorer l'information des locataires qui seront appelés à élire leurs représentants. Sans préjuger des résultats de cette concertation, les préoccupations exprimées par l'honorable parlementaire font donc partie du champ de la réflexion.

Données clés

Auteur : M. Denis Jacquat
Circonscription : Moselle (2e circonscription) - Démocratie libérale et indépendants
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 32519
Rubrique : Logement
Ministère interrogé : logement
Ministère attributaire : logement

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 5 juillet 1999, page 4086
Réponse publiée le : 20 septembre 1999, page 5522